

MAIRIE DE



FICHE PRATIQUE N°2 CLÔTURE/ MUR



1. La modification ou l'installation d'une clôture

Remplir le **cerfa 13703 : Déclaration préalable**

Le dossier sera **à déposer à la mairie de Séglien**. La mairie n'instruit plus les dossiers. C'est le service ADS (Autorisation des Droits du Sol) de **Pontivy Communauté** qui **instruira votre dossier**. Le délai d'instruction pour une clôture hors secteur ABF est d'1 mois.

Il est important de bien compléter le cerfa. Si vous êtes deux personnes à remplir le document, pensez à signer tous les deux et à ne pas oublier de remplir la fiche complémentaire « autre demandeur ».

2. La réalisation d'un mur avec ou sans clôture

Mur (hors soutènement)

- **avec une hauteur inférieure à 2m** : sans formalités mais respect du document d'urbanisme en vigueur
- **avec une hauteur supérieure ou égale à 2m** : remplir le **cerfa 13703 : Déclaration préalable**

Le dossier sera **à déposer à la mairie de Séglien**. La mairie n'instruit plus les dossiers. C'est le service ADS (Autorisation des Droits du Sol) de **Pontivy Communauté** qui **instruira votre dossier**. Le délai d'instruction pour une clôture hors secteur ABF est d'1 mois.

ATTENTION : Si votre parcelle se situe dans un secteur des Bâtiments de France ou protégé, le délai d'instruction est prolongé d'1 mois !! Par conséquent le délai d'instruction passe à 2 mois.

3. Les pièces demandées

Pour la constitution du dossier plusieurs pièces vous seront demandées afin de bien comprendre votre projet :

➤ **Un plan de situation (DP1)**



Un plan de cadastre au 1/2000 ou 1/5000

Téléchargeable sur : cadastre.gouv.fr

➤ **Un plan de masse (DP 2)**



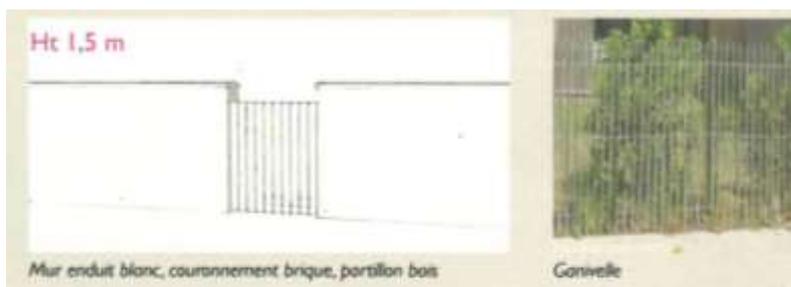
Clôture

Echelle au 1/500

Indiquer l'échelle, le nord, indiquer le repère de la prise de vue des photos (**DP7 / DP8**) et signaler où sera la clôture.

Source : CAUE du Morbihan

- **Un plan d'élevation (DP 4) ou une représentation de l'aspect extérieur (DP 5)**



Source : CAUE du Morbihan

Ce document permet d'apprécier l'aspect extérieur de la clôture (choix des matériaux, hauteur, longueur...) de la clôture.

- **Un document graphique d'insertion (DP 6)**



Source : CAUE du Morbihan

Ce document permet d'apprécier comment le projet se situe par rapport aux autres constructions avoisinantes et aux paysages. Cela peut être un photomontage avec un croquis ou une vue 3D du projet intégré directement sur la photo.

- **Une photographie de l'environnement proche du projet (DP 7) et une deuxième de l'environnement lointain (DP 8) (si visible depuis la voie publique)**

Ces photographies montrent le terrain d'implantation de la clôture et les terrains voisins la jouxtant.



Source : CAUE du Morbihan